

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de linguistique romane
<b>Herausgeber:</b>	Société de Linguistique Romane
<b>Band:</b>	69 (2005)
<b>Heft:</b>	275-276
<b>Artikel:</b>	Analyse étymologique d'un toponyme obscur : Durtol (Puy-de-Dôme)
<b>Autor:</b>	Grélois, Emmanuel / Chambon, Jean-Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-400104">https://doi.org/10.5169/seals-400104</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE D'UN TOPOONYME OBSCUR: DURTOL (PUY-DE-DÔME)<sup>(1)</sup>

Le nom de lieu français *Durtol* désigne aujourd’hui une commune-dortoir de la banlieue de Clermont-Ferrand située au nord-ouest de la ville. Jusqu’en 1802, la localité a relevé de la paroisse clermontoise de Saint-Cirgues<sup>(2)</sup>. Si l’on s’en tient à la forme actuelle, il est impossible d’établir l’origine de ce toponyme. C’est sans doute pourquoi *Durtol* n’a fait l’objet jusqu’ici, sauf erreur de notre part, d’aucune proposition étymologique, que ce soit de la part de l’érudition locale ou des toponymistes. Dauzat/Rostaing (1978, 256), les seuls auteurs, à notre connaissance, à avoir traité ce toponyme<sup>(3)</sup> le déclarent laconiquement «obscur». Ces auteurs ont toutefois le mérite d’apporter deux formes anciennes – *Deartuol* 1232 et *Durtol* 1507 (toutes deux sans références) –, même si celles-ci demeurent insuffisantes pour l’étymologiste: on est dans un cas où seul un élargissement des données philologiques peut conduire à la solution. Ces données élargies permettront aussi d’entrer plus en détail dans l’histoire du mot, en particulier au plan sociolinguistique.

**1.** Nous commencerons donc par rassembler la documentation historique. On verra que, bien que publiées depuis longtemps, les formes anciennes décisives sont restées sans incidence sur la question de l’étymologie car elles n’ont pas été correctement identifiées.

**1.1.** Voici les attestations anciennes venues à notre connaissance<sup>(4)</sup>:

- (1) 959 (or.) mlt. *Disertolio*: «a Disertolio vineas .II. cum mansione, et vineas que fuerunt Arnaldo .II. cum mansione, et vineas que <fuerunt> Baldrico .II.»<sup>(5)</sup>;

---

(1) Sauf indication contraire, les noms de lieux cités sont situés dans le département du Puy-de-Dôme; les cotes d’archives renvoient aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme.

(2) Tardieu 1877, 158. Cf. les textes de 1311 et 1607 (9, 27) cités ci-dessous § 1.1.

(3) On rectifiera leur localisation «P[as]-de-C[alais]» en «Puy-de-Dôme».

(4) Pour chaque attestation, on a indiqué la date, le cas échéant, la nature de la tradition manuscrite, la langue du toponyme et celle du contexte (si elle est différente), et l’on a cité, lorsque cela était possible un fragment significatif du contexte.

(5) 3 G, arm. 11, sac Q, c. 1, aux sceaux.

- (2) *ca* 950-960 (or.) mlt. *Desertolio*: «a Desertolio, ad Pont, vinea una quem habet Frampnaldus de Desertolio»<sup>(6)</sup>;
- (3) 1232 (or.) aocc. *Deartuol* (contexte latin): «unam peciam terre supra villam de Deartuol, que vocatur al Longairo [...]; .xvi. denarios censuales a Deartuol, in quodam orto quem colit J. Boscals, et tres denarios censuales ibidem in quodam orto sito a las Pilas, quem colit idem J. Boscals [...]; al fornihil ante portam de Dear tuol [...]; in sex vineis sitis a la Cheira inter Deartuol et Noanent subtus Petram Brus [...]; subtus viam que tendit de Deartuol a Rochalduc»<sup>(7)</sup>;
- (4) 1234 (or.) aocc. *Deartuol* dans un microtoponyme complexe (contexte latin): «vinea que fuit magistri P. quandam officialis Claromontis, sita juxta vineam Cerveira subtus Arborem de Deartuol»<sup>(8)</sup>;
- (5) 1257 (or.) aocc. *Dortolh* dans un microtoponyme complexe (contexte latin): «in territorio Arboris de Dortolh»<sup>(9)</sup>;
- (6) 1257 (or.) aocc. *Doerteol* et *Deorteol* (contexte latin): «quandam vineam et quandam terram eidem vinee contiguam, que res site sunt in territorio de Doerteol et movent de dominio domini de Deorteol»<sup>(10)</sup>;
- (7) 1258 (or.) aocc. *Zortol* (contexte latin): «quicquid habemus in riperia de Noanent et de Zortol»<sup>(11)</sup>;

(6) 3 G, arm. 18, sac B, c. 1. Bien qu'on trouve des dates plus tardives dans la littérature, ce document est à mettre en relation avec ceux de l'évêque de Clermont Étienne II (959 et *ca* 950-960; cf. Chambon/Lauranson-Rosaz 2002); la datation qu'on propose ressort de la paléographie, de la prosopographie (Robert, abbé; Armand, doyen – sans doute le premier doyen du Port) et du contexte de fondation (et dotation) du chapitre du Port (v. Grélois 2003, 1, 98-108).

(7) 1 H PS 26, layette L1, n° 1968. C'est là la source de Dauzat/Rostaing (1978, 256); il est très probable que la forme *Deartuol* a été communiquée à Dauzat par P.-F. Fournier, archiviste du Puy-de-Dôme de 1924 à 1959. – *Noanent* = *Nohanent*, commune adjacente à celle de Durtol, au nord; *la Cheira* = *la Cheyre*, lieu-dit de Nohanent (Welslau 1965, 48) situé à la limite de Durtol, au nord du complexe sportif (cf. l'*Allée de la Cheyre* à Nohanent); *Rochalduc* = *Rochedun*, localité disparue ou correspondant au hameau de l'Étang, actuellement sur le territoire de la commune de Chanat-la-Mouteyre, autrefois dans la paroisse de Nohanent: cf. 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 b, c et d, hommages au chapitre cathédral de Clermont par Jean Escot (1278), Pierre Escot (1313) et Catherine Escot, veuve de Pierre Escot (1328).

(8) 1 H 240, layette A9, n° 512.

(9) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 a/1. – *L'Arbor de Dortolh*, mentionné aussi en (4), servait sans doute de limite entre les justices de Clermont et de Durtol.

(10) 1 H 233, layette A2, n° 308.

(11) 1 H 301, layette Z, n° 2836. Pour *Noanent*, v. ci-dessus n. 7.

- (8) 1276 (or.) aocc. *Deptuel* [corr. *Dertuel*] (contexte latin) «à dicta villa Riomi usque ad Deptuel, & à Deptuel usque ad dictam domum de la Vedrina»<sup>(12)</sup>;
- (9) 1311 (or.) aocc. *Dorteul* (contexte latin): «Durandus Textoris de Dorteul, parrochianus Sancti Cirici Claromontis»<sup>(13)</sup>;
- (10) 1313 (or.) aocc. *Durteul* (contexte latin): «dominus Petrus Esquot, dominus de Durteul, miles»<sup>(14)</sup>;
- (11) 1320 (or.) aocc. *Dorteul*, *Dortheul* (contexte latin): «nobilis vir Petrus Escotz, miles, dominus de Dorteul [...]; in villa de Dortheul»<sup>(15)</sup>;
- (12) 1323 (or.) aocc. *Dorteul* (contexte latin): «in territorio de la Chalsada qua itur de loco vocato al Coynh Salvanhac versus villam de Dorteul»<sup>(16)</sup>;
- (13) 1325 (or.) aocc. *Dorteul* (contexte latin): «dominus Petrus Escoti, dominus de Dorteul, miles, et Johannes, ejus filius»<sup>(17)</sup>;
- (14) 1329 (vid. 1343)<sup>(18)</sup> afr. *Durteul*: «de la supplication et requeste de aucuns des amis pruchains et du linage de Jehan Esquot, seigneur de Durteul»<sup>(19)</sup>;
- (15) 1352 (or.) mlt. *Dortolii* (gén.), *Dortolio* (abl.): «Rotberta filia quondam Durandi Pomayrol quondam de Claromonte, relicta Johannis Esquoti domini quondam Dortolii quondam domicelli defuncti et Johanneta ejus filia ac filia quondam et nunc heres pro rata sua ut asseruit dicti domini quondam de Dortolio defuncti»<sup>(20)</sup>;
- (16) 1354 (cop. déb. 16<sup>e</sup> s.) aocc. *Durtol* (contextes latins): «Ademarus Esquot, domicellus [...] hospicium suum paternale de Durtol [...] iter de Durtol [...] usque ad Layat<sup>(21)</sup> de Durtol»<sup>(22)</sup>;
- (17) 1399 n. st. (or.) mfr. *Dourteulh*: «Recepte ou prevosté de Riom. [...] Dourteulh»<sup>(23)</sup>;

(12) Baluze 1708, 2, 526. La confusion entre *r* et *p* s'explique paléographiquement (type archaïque de *r* encore en usage au 13<sup>e</sup> siècle).

(13) 16 H 157, liasse 39b, c. 6.

(14) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 c.

(15) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 e.

(16) 3 G, arm. 8, sac F, c. 31.

(17) 5 E 0 1334, f. 16.

(18) Acte français de Guillaume Daniel, «bourgeois de Riom, lieutenant de noble homme et saige Itier de Puy Aymar, escuier, bailli d'Auvergne», vidimé dans un acte latin de 1343, 16 avril.

(19) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 f.

(20) 5 E 0 1336, f. 54v.

(21) Ou «l'Ayat»? À rapprocher de *Layat*, lieu-dit de Durtol pérennisé dans le nom d'un arrêt de bus, au sud de la commune (près du débouché de la rue des Vignes Grandes sur l'avenue de la Paix).

(22) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 i.

(23) 5 C 184, f. 4r (comptes de Berthon Saunadre).

- (18) 1401 (or.) mfr. *Dourteul*: «De la parroisse de Dourteul, pour 1 feu, XII escus»<sup>(24)</sup>;
- (19) 1458 (or.) mfr. *Durthol*: «du cousté des lieux de Sayat, Durthol et Roch»<sup>(25)</sup>;
- (20) 1494 (or.) mfr. *Durteulh*: «me suis transporté de la ville et cité de Clermont au lieu et villaige de Durteulh et en la maison et chastel de Durand Crespat, seigneur dudit lieu»<sup>(26)</sup>;
- (21) 1496 (or.) mfr. *Durtol*<sup>(27)</sup>;
- (22) 1507 (or.) frm. *Durtolh*: «Durand Crespat, seigneur de Durtolh»<sup>(28)</sup>;
- (23) 507 (or.) frm. *Durtol* (contexte latin): «nobilis vir magister Durandus Crespat, advocatus curiarum Claromontis, dominus de Durtol, Rochedun et Chanat»<sup>(29)</sup>;
- (24) 1532 (or.) frm. *Durtol*: «la terre du seigneur de Durtol»<sup>(30)</sup>;
- (25) 1553 (or.) frm. *Durtol*: «habitans de Durtol»<sup>(31)</sup>;
- (26) ca 1565 (impr. 1653) bauv. *Durtou*: «Cirge venguet de Durtou / Se cudet rompre le cou»<sup>(32)</sup>;
- (27) 1607 (éd. 1667) frm. *Durtol*: «Saint Cirgues / Paroisse que le village de Durtol reconnoist»<sup>(33)</sup>;

(24) Chassaing 1886, 457 (comptes de Berthon Saunadre, et non «Sannadre», malgré la leçon de Chassaing; v. par exemple «vineam contiguam de Bertho Saunadre», 1407, 4 G 160, f. 13).

(25) 3 G, arm. 11, sac H, c. 3 c.

(26) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 h.

(27) Charbonnier 1980, 659 (l'édition du passage semble respectueuse de la graphie).

(28) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 j.

(29) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 k. C'est probablement là la source de Dauzat/Rostaing (1978, 256, sans contexte ni référence). Il est probable que, comme celle de 1232 (3), cette attestation a été communiquée à Dauzat par P.-F. Fournier. *Chanat* désigne encore aujourd'hui un chef-lieu de commune proche de Durtol (relevant autrefois de la paroisse de Saint-Vincent de Blanzat; pour *Rochedun*, cf. ci-dessus n. 7).

(30) 1 H 255, layette C2, n° 929.

(31) 3 G, arm. 8, sac F, c. 33 a et c.

(32) François Pezant dans *Noels nouveaux et chant pastoral des bergers auvergnats pour la Nativité de Ne Seigneur Jésus-Christ*, Clermont, Jean Barbier. Pour la date de composition, cf. Tardieu 1878, 88 et Bonnaud 1974, 294; Dauzat (1928, a, 78) date la première impression du recueil de Pezant de 1580. Une impression s. d. des noëls auvergnats porte «Cirgue venguet de Durtau / Se cuget rompre le cau». Nous devons ces indications à M. C. Héritier qui voudra bien trouver ici l'expression de nos remerciements. Cirgue est le saint auquel la paroisse du Durtol est dédiée.

(33) Savaron 1607 [1662], 354.

- (28) 1714 frm. *Dhurtol*<sup>(34)</sup>;
- (29) 1739 frm. *Durtol*<sup>(35)</sup>;
- (30) 1775/1776 frm. *Durtol*<sup>(36)</sup>;
- (31) 1854 et jusqu'à nos jours frm. *Durtol*<sup>(37)</sup>.

1.2. Les mentions les plus anciennes de *Durtol* (1, 2) ont donné lieu à une identification erronée.

1.2.1. Cohendy (1854, 363, 373) a en effet coupé à tort ces mentions en «*ad Isertolio*» et «*ad Esertolio*» respectivement. La bonne segmentation est pourtant indiscutablement établie, en (2), par le syntagme *de Desertolio* dans la formule anthroponymique *Frampnaldus de Desertolio*. Cohendy a voulu identifier les formes fantômes *Isertolio* et – de manière plus dubitative – *Esertolio* avec *Isserteaux* (ch.-l. de comm., cant. de Vic-le-Comte). Cette identification, d'ailleurs peu crédible au plan formel<sup>(38)</sup>, a été reprise par Tardieu, et celle de Tardieu par Dauzat<sup>(39)</sup>.

---

(34) Imberdis 1967, pl. II.

(35) Hugon *et al.* 1985, pl. n° 7.

(36) Cassini, Hugon *et al.* 1985, pl. n° 8 (datation d'après Pelletier 2002, 258).

(37) Bouillet 1854, 117.

(38) Outre qu'elle repose sur une mauvaise segmentation et qu'elle serait incongrue du point de vue topographique (cf. § 1.2.2.), cette identification obligerait en effet à postuler une greffe suffixale dans l'histoire du toponyme *Isserteaux* dont toutes les formes anciennes d'identification assurée connues par ailleurs sont cohérentes entre elles et postulent simplement, au contraire, une suffixation diminutive en *-ELLOS*: cf. *Issoertelis* 1254 (Dauzat 1939, 209) et *Yssartellis* 1254 (Tardieu 1877, 184), *Issartellis* 1307 (1 G 46/1, f. 1), *Issarcallis* 1331 (Tardieu, *l. c.*; corr. *Issartellis*), *Yssartellis* 1344 (1 G 7/6), *Yssartellis* 1357 (Drouot 1995, 40), *Isserteaux* 1359 (doc. fr., B.N., ms. fr. 26002, n° 957), *Issarteaux* 1439 (Tardieu, *l. c.*), *Yssartels* 1373 (Font-Réaulx 1961-1962, 1, 190), *Isserteaux* 1392 (Font-Réaulx, *op. cit.*, 1, 217), *Ysserteaux* 1401 (Vincent 1937, § 805).

(39) Tardieu (1877, 184, s. v. *Isserteaux*) cite *Ad Isertolio* 959 et *ad Esertolio* 1017 (Cohendy 1854, 373 date en effet notre second document de 1017-1021). Dauzat (1939, 210) se base sur Tardieu auquel il impute à tort «une forme ancienne *Iserlolio* (je présume que c'est une coquille pour *Isertolio* ou *Issoertolio*)». Au vu de cette forme, Dauzat se demandait si *Isserteaux* ne représentait pas un composé en *\*-IALO-/\*-IALU*. Une fois admise l'identification avec *Durtol*, ce doute n'a plus lieu d'être: *Isserteaux* (v. les formes anciennes ci-dessus n. 38) est un dérivé (ancien comme l'indique l'absence d'article) en *-ELLOS* sur lat. tard. EXSARTU “essart” (cf. dans ce sens Vincent 1937, § 805; Dauzat/Rostaing 1978; Nègre 1990-1991 § 24183). Il aurait été d'ailleurs étonnant qu'une unité lexicale attestée tardivement (au 6<sup>e</sup> siècle; FEW 3, 319a; TLL 5/2, 1827) apparaisse dans un hybride gallo-latin en *\*-IALO-/\*-IALU* (cf. ci-dessous § 3.2.).

1.2.2. L'identification de ces mentions avec *Durtol* découle de deux éléments. (i) Au plan topographique, l'orientation de l'énumération (sens inverse des aiguilles d'une montre, sur la carte) dans le premier document (le *beneficiale scriptum* de l'évêque de Clermont Étienne II) permet de préciser que *Disertolio*, cité dans une liste de vignes entre les lieux-dits clermontois de Montjuzet<sup>(40)</sup> et *Miserac*<sup>(41)</sup>, d'une part, de Cussat<sup>(42)</sup>/Saint-Julien de Vallières<sup>(43)</sup>, d'autre part, est à localiser au nord-ouest – comme Durtol – ou à l'ouest de Clermont<sup>(44)</sup>. (ii) Au plan formel, la continuité entre (1, 2) et les attestations postérieures avérées du toponyme, notamment *Deartol* 1232 et 1234 (3, 4), est démontrable (v. ci-dessous § 2). Il convient donc d'interpréter *a Disertolio* et *a Desertolio* comme «à Durtol», la préposition locative étant employée ici (devant consonne) sous sa forme occitane *a*, selon un usage courant dans les documents de l'époque<sup>(45)</sup>.

**2.** Les formes du milieu du 10<sup>e</sup> siècle *Disertolio*, *Desertolio* (1, 2) permettent de reconstruire un point de départ étymologique qui ne fait pratiquement aucun doute: \*DESERTÓIALU. Au plan formel, ce prototype appelle les justifications suivantes<sup>(46)</sup>.

2.1. Les mentions (1, 2) recourent à un procédé graphique banal pour noter la latérale palatale d'après la correspondance courante entre [ʎ] vernaculaire et lat. <li> devant voyelle<sup>(47)</sup> (amuïe ou non dans la langue parlée). Elles reflètent donc clairement une prononciation [dezer'tɔʎ] (cf. les graphies <-lh> en 5, 17, 20, 22, et celle en <-li-> en 15)<sup>(48)</sup>. L'interprétation

(40) Pour l'identification, v. P.-F. Fournier 1970, 474-5.

(41) Mentionné sous la forme *Meseirac* dans l'acte de 1232 cité ci-dessus sous (3); autre mention de 1275: vigne *sita in territorio de Miserac* (3 G SUP 924 g) entre Montjuzet (au nord-ouest de la commune de Clermont-Ferrand) et Durtol, manifestement plutôt à Durtol que dans la justice de Clermont.

(42) Pour l'identification, v. P.-F. Fournier 1970, 482.

(43) Pour l'identification, v. Chambon/Lauranson-Rosaz 2002, 360.

(44) Pour l'ensemble de ces localisations, v. aussi Grélois 2003.

(45) Y compris dans les documents (1) et (2); cf. *a Miserac*, *a Cuciac* dans celui de 959.

(46) Pour ne pas surcharger le texte, nous n'avons n'a pas fait usage de l'astérisque devant les phonies reconstruites entre crochets carrés.

(47) Cf., par exemple, mlt. *trilia* pour aocc. [’treʎa] dans le document de 959.

(48) En 959 (1), <i> initial prétonique pour [e] est une contre-graphie courante (cf. Stotz 1996, § 14) que l'on retrouve, par exemple, dans *Sindocio* (même document) < XENODOCHIUM (Chambon 2001).

qui s'impose consiste à analyser [-ɔyl] comme une issue de \*-ÓIALU. Ce traitement de type septentrional est en effet connu en Basse Auvergne. Dans cette région, [-ɔyl] est à la base des noms de lieux en *-ueil* du nord du Puy-de-Dôme<sup>(49)</sup>, et, dans le sud-est du département, de *Estandeuil*<sup>(50)</sup>. Ce traitement a été également connu dans la zone de Clermont, voire plus au sud<sup>(51)</sup>.

En témoignent les attestations suivantes: (i) mlt. *Anmoilum* [l. *Amn-*] ca 1015 < \*AMNÓIALU, ancien nom des Martres-de-Veyre, attesté à côté de *Annojolo* ca 1063-1065 et *Annogulo* dans la rubrique de la charte de ca 1015<sup>(52)</sup>; (ii) aocc. *Boisoil* et mlt. *Buisoilo* 994-1049<sup>(53)</sup> < \*BUXÓIALU, à côté de aocc. *al chastel de Bussojol*<sup>(54)</sup>, aujourd'hui *Busséol*<sup>(55)</sup>; (iii) mlt. *Boisoilo* 1013-1021/1022<sup>(56)</sup> < \*BUXÓIALU, aujourd'hui *Boisséjour* (Ceyrat)<sup>(57)</sup>, à côté de *Boisjol* ca 1200 (après 1196)<sup>(58)</sup>, *Bussojol* 1242<sup>(59)</sup>, *Bussojol sobre Seirac* ca 1250-1260<sup>(60)</sup>, *Boisseghol* 1392<sup>(61)</sup>; (iv) mlt. *Bercolius* 1078 < \*BRICCOÍALU, aujourd'hui *la Brequelle* (Mazerat-Arouze, Haute-Loire), à côté de mlt. *Bricojoile* s.d.<sup>(62)</sup>.

(49) *Bonneuil* (Pouzol) *Cresneuil* (Saint-Clément), *Jerceuil* (Lisseuil), *Lisseuil*, *Venteuil* (Biollet). V. Dauzat 1939, 204, 209, 210, 211, où l'on ajoutera les formes anciennes *Luciolo* 1136 (3 G, arm. 18, sac B, c. 6) et *Lussoile* 1206 dans *Amblartz de Lussoile* (1 H PS 32, layette A9, n° 510).

(50) Dauzat 1939, 209. Formes anciennes: *Estandoylh* 1308 (1 G 46/1, f. 4) et 1357 (Drouot 1995, 35, 36), *Estandoilh* 1359 (B.N., ms. fr. 26002, n° 957).

(51) L'hésitation qu'on va constater entre *-oil* et *-ojol* se retrouve en Velay.

(52) V. Chambon 2003, 572-3.

(53) G. Fournier 1962, 597 n. 2 et 3 (dans des noms de personne); cf. Vincent 1937, § 217.

(54) 22 H 41, l. 12 (terrier de Chantoin); pour la datation, v. Grélois 2003 (la date de 1303, généralement retenue, est une erreur introduite par la mention indiquée sur la reliure moderne).

(55) Vincent 1937, § 217 (d'où Nègre 1990-1991, § 2924), malgré Dauzat (1939, 209) qui ne connaissait pas les formes anciennes.

(56) Doniol 1864, n° 475. Il s'agit du testament de l'évêque de Clermont Étienne IV (et non de celui d'Étienne III, comme on l'a prétendu); cf. Chambon/Lauranson-Rosaz 2002, 356 n. 21. Ce prélat accéda à l'épiscopat en 1013 et décéda en 1021 ou 1022 (Lauranson-Rosaz 1987, 451-2 n. 195).

(57) Et non *Boisseuge* (Mazoires), malgré Dauzat (1939, 209).

(58) Brunel 1926, n° 349; non identifié par l'éditeur. Pour la datation, v. aussi P.-F. Fournier 1930, 74.

(59) 4 G 55, f. 181v, 182v, 183 (terrier Dogue).

(60) 22 H 41, liasse 12, f. 4v (terrier de Chantoin); pour la datation de ce document, cf. ci-dessus n. 54.

(61) Dauzat 1939, 209.

(62) Dauzat 1939, 207. Le dymorphisme se prolonge durant tout le Moyen Âge (cf. Chassaing/Jacotin 1907, 43).

On remarque que dans ces quatre exemples le traitement [-ɔʎ] a coexisté au Moyen Âge avec le traitement plus méridional -ojol de -ÓIALU<sup>(63)</sup>, ce qui rend ces témoignages indubitables. De son côté, mlt. *Virnoilo* 1013-1021/1022<sup>(64)</sup> < \*VERNÓIALO- attesterait, non seulement le traitement [-ɔʎ], mais aussi le même dymorphisme si l'on acceptait de l'identifier à *Verneuge* (Aydat), *Verneghol* 1308<sup>(65)</sup>. On peut ajouter encore mlt. *Bertranni de Tornoilo* 994-1049<sup>(66)</sup> < \*TURNÓIALU, aujourd'hui *Tournoël* (Volvic).

2.2. Devant la palatale [ʎ], la diphongaison de [ɔ] accentué est attestée<sup>(67)</sup>. Elle est attestée par des graphies en <uo> au 13<sup>e</sup> siècle, en 1232 (3), 1234 (4) et 1276 (8)<sup>(68)</sup>, puis par des graphies <eu> fréquentes dans le premier tiers du 14<sup>e</sup> siècle (9, 10, 11, 12, 13, 14)<sup>(69)</sup> et qu'on retrouve

(63) Cf. Dauzat 1939, 204.

(64) Doniol 1864, n° 475. Pour la datation, cf. ci-dessus n. 56.

(65) 1 G 6/73a. On remarque en effet que, dans son testament (Doniol 1864, n° 475), Étienne IV lègue d'autres biens situés dans l'actuelle commune d'Aydat: *l'abbacia* et le lac d'Aydat ainsi qu'un manse à la Cassière (*ad Casseriam*). – Dans la littérature toponymique, la situation est confuse. Vincent (1937, § 212) connaît *ad Virnoilo* 10<sup>e</sup> s. tiré du même testament à travers le *Gallia Christiana* (2, Paris, 1720, *Instrumenta ad ecclesiam Claromontensem*, 74), et il rapporte (à tort, selon nous) cette mention à *Verneughol*. Dauzat/Rostaing (1978, 694), suivis par Nègre (1990-1991, § 2959), mentionnent une forme *Ver-noilo* 10<sup>e</sup> siècle (sans référence), qu'ils attribuent aussi à *Verneughol*; leur source – qui n'est pas Tardieu 1877 – est assez probablement Vincent (avec une faute d'impression ou bien une correction tacite); si c'est bien le cas, comme tout porte à le croire, leur identification est, selon nous, erronée. Enfin, Nègre (1990-1991, § 2959) citant Dauzat 1930, 146 (c'est-à-dire une première version de Dauzat 1939, 211) veut attribuer à *Verneuge* (Aydat) la mention *Vernogol* 1326 que Dauzat (1930, 146 comme 1939, 211), suivant Tardieu (1877, 349), donne au contraire à *Verneughol*. Il en ressort que Nègre utilise deux fois le même document – les deux fois de seconde main – avec deux identifications différentes.

(66) Doniol 1864, n° 398. Cette charte est datée par erreur de 995 par Tardieu (1877, 340b); c'est donc sûrement elle qui a fourni à cet auteur la forme *Tornoil* (*sic*) 995 (Tardieu 1877, 340b) reprise par Dauzat (1939, 210). – Autres formes anciennes: *Tournoile* 1077-1093 (Cohendy 1854, 414) = *Tournoil* (*sic*) 1080 dans Tardieu (1877, 340a) repris également par Dauzat (1939, 210), *Bertrannus de Turnoile* 1077-1085 (3 G, arm. 18, sac A, c. 43), *Arbertus de Tornoille* 1190 (1 H PS 19, layette U1, n° 2610) et *ca* 1190-1200 (B.N., N.A.F. 9790, f. 315, cop. 18<sup>e</sup> s.), *Arbertus de Tornoile* 1199-1200 (B.N., N.A.F. 9790, f. 332, cop. 18<sup>e</sup> s.).

(67) Dauzat 1938, 76.

(68) Cf. Dauzat (1938, 101) pose comme première étape *òlh* > *uolh*.

(69) La graphie <eu> apparaît également comme produit de la diphongaison de [ɔ] dans les fragments d'un terrier concernant Sardon (*neut, Peu*), dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle ou au début du 14<sup>e</sup> siècle (v. Chambon, à paraître,

ensuite en 1399 (17), 1401 (18) et 1494 (20). On doit néanmoins constater que la diphthongaison n'est pas notée dans certaines mentions occitanes dans la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle (5, 7), au 14<sup>e</sup> (16) et au 15<sup>e</sup> siècles (19, 21)<sup>(70)</sup> et qu'elle n'a pas triomphé, en fin de compte, comme le montre l'ensemble des formes enregistrées à partir de 1496 (21 *sqq.*) et en particulier *Durtou* à la rime avec *cou* «cou» (<*cɔl*>) et valant par conséquent [dyr'tou̯] chez un auteur occitan *ca* 1565 (26).

2.3. La documentation suggère une explication naturelle. Elle oblige en effet à constater la dépalatalisation de [ʎ] final dans notre toponyme. Ce procès semble perceptible dès 1232 et 1234 (3, 4) et il est indubitable à partir de la seconde moitié du 13<sup>e</sup> siècle où les formes en <-l> se multiplient (6-14, 16, 18, 19, 21, 23-25, 27-31)<sup>(71)</sup>; il est assuré, en outre, par la vocalisation de [-l] en [-u̯] dans la forme occitane du 16<sup>e</sup> siècle *Durtou* (26) confirmée par la forme vernaculaire d'aujourd'hui (*Diûrtaou* dans le parler d'Argnat, commune de Sayat)<sup>(72)</sup> – à interpréter [djyr'tau̯])<sup>(73)</sup>. L'emploi de graphies notant la prononciation traditionnelle [-ʎ] en 1257 (5), 1352 (15), 1399 (17) et jusqu'en 1494 (20) et 1507 (22) montre toutefois que la concurrence entre [-ʎ] et [-l] a mis longtemps avant d'être définitivement réglée. On est donc fondé à penser que c'est le faible décalage chronologique entre dépalatalisation et diphthongaison qui a permis à la première évolution de faire régresser la seconde en la privant de l'environnement palatal qui la "nourrissait".

a); – dans les comptes des consuls d'Herment (*feuc*), en 1398/1399 (Dauzat/Tardieu 1902, 56); – dans *Boyceugheul* et *Boysseugheulh* (dans des noms de personne) 1310 (16 H 41/10, n° 14 et n° 17), aujourd'hui *Boisséjour* (Ceyrat), et *Mareugheul* 1310, terroir situé entre Aubière et Romagnat (16 H 41/11, n° 40; cf. encore *terram Stephani Mareughol* 1311 [16 H 157, liasse 39 b, c. 35], terre qui semble située à Saulzet-le-Chaud).

(70) Cf. aussi (15) en 1352, mais cette mention est latine.

(71) Les attestations des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles sont beaucoup trop nombreuses et tardives pour qu'on puisse envisager de manière plausible que <l> y représente constamment la palatale.

(72) Forme aimablement communiquée par M. Paul Chomilier (*in litteris*, 20 mai 2004).

(73) La variante de l'impression s. d. de Pezant *Durtau* <: *cau*> (v. ci-dessus n. 32) témoigne déjà du passage de [ɔu̯] à [au̯]. Le nom de lieu-dit *la Rodde*, dans la commune de Sayat (section B, Argnat) voisine de Durtol, *lo Raoudo* dans le parler de Sayat (aimable communication de M. P. Chomilier), paraît montrer le même développement à partir d'occ. *roda* «roue». – Pour la vocalisation, cf. Dauzat 1938, 185 et 94. et peut-être aussi *Bechou*, forme patoise de *Busséol* (ci-dessous § 2.4).

2.4. En principe, la dépalatalisation n'est pas régulière dans l'occitan de la région où [ʎ] final passe régulièrement à yod en fin de mot et ne se dépalatalise que devant [s] final<sup>(74)</sup>. Elle est néanmoins constatable en Basse Auvergne dans plusieurs autres toponymes appartenant à la série \*-ÓIALU.

Voici les exemples que nous connaissons: (i) *Busséol*, dont la forme française, attestée depuis ca 1360 (*Buceol*)<sup>(75)</sup>, est probablement une hypercorrection sur \**Bussiol* (avec un produit secondaire \*-io- < -no- de la diphongaison de [ɔ])<sup>(76)</sup>, lequel donne parallèlement la base de la forme patois *Bechou*<sup>(77)</sup>; (ii) *Vignol* (l.-d., Cournon) < *Vinojol* 1<sup>re</sup> m. 11<sup>e</sup> s.<sup>(78)</sup> < \*VINEÓIALU<sup>(79)</sup>; (iii) peut-être *Genestol* 1666-1671, nom d'un manse non identifié dépendant du monastère de Sauxillanges<sup>(80)</sup> qui semble continuer *Genestogille* ca 946<sup>(81)</sup> (sans diphongaison si l'identification est correcte)<sup>(82)</sup>. Selon nous, deux autres toponymes bas-auvergnats de la même série présentent [l] final avec diphongaison de [ɔ]: *Fernoël*, *Farnoel* 1212<sup>(83)</sup>, et *Tournoël* (Volvic; v. ci-dessus § 2.1. et n. 66 pour les formes anciennes). Dauzat (1938, 39) en propose, certes, une explication différente: selon lui, «*l* ne se serait pas mouillé», mais cette

(74) Dauzat 1938, 189.

(75) B.N., nouv. acq. fr., 22069, n° 25-38, 30 r°.

(76) Cf. Dauzat 1938, 76 et n. 2, qui indique que le changement *uo* > *io* est attesté dès 1507 dans l'issue de LOCU. Dans la série \*-ÓIALU, Dauzat (1939, 204) signale «quelques graphies en -iol» qui relèvent, selon lui, d'«altérations»; il s'agit des toponymes vellaves *Combriol* (Saint-Étienne-de-Lardeyrol, Haute-Loire) et *Crouziols* (Le Monastier-sur-Gazeille, Haute-Loire).

(77) Forme citée par Dauzat (1939, 209) et présentant l'évolution [sj] > [ʃ] (cf. Dauzat 1938, 145).

(78) Chambon/Lauranson-Rosaz, à paraître.

(79) Une base \*VÍNÓIALU (sur lat. *vinūm* et non sur *viñea*), moins naturelle au plan sémantique, ne peut être entièrement exclue, <n> pouvant, bien entendu, noter [n] et non [ñ] dans le document de la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas, la forme actuelle reposeraient sur une issue secondaire \*-io- de la diphongue. Les cognats sont interprétés comme des composés sur *viñea* (cf. Vincent 1937, § 217).

(80) Lesmaris 1904, 30 n. 2; Chambon 2004, 135.

(81) Chambon 2004, 134 et 110-6 pour la datation.

(82) *Vignol* < *Vinojol* et *Genestol*, s'il continue bien *Genestogille*, offrent des exemples supplémentaires du double traitement indiqué ci-dessus § 2.1. – Ajoutons que des graphies anti-étymologiques comme *Marojlh* 1279 (nom disparu d'un terroir entre Aubière et Romagnat; 3 G, arm. 9, sac A, c. 4) et *Boysseugheulh* 1310 (v. ci-dessus n. 68) peuvent également témoigner, de manière plus générale, de la dépalatalisation du segment traditionnellement noté <lh>. Cf. aussi, dans le même sens, aaav. *fornlh* 1232, ci-dessus § 1.1. (3).

(83) Balouzat 1997-1998, 179 (or.). Dauzat (1939, 209) cite «*Farnuel* 1165, etc. (d'après Tardieu)».

vue est difficile à retenir: on n'aperçoit pas, en effet, la raison de l'absence de palatalisation et cette absence rend inexplicable la diphtongaison dont témoignent pourtant les graphies<sup>(84)</sup>.

2.5. Après la seconde moitié du 10<sup>e</sup> siècle (1, 2) et avant 1232 (3), à en juger par la documentation écrite disponible, [z] intervocalique (noté <s> en 1 et 2) s'est amuï dans notre toponyme. Ce changement est connu dans plusieurs régions de l'espace occitan<sup>(85)</sup>. En Auvergne, il a été particulièrement actif dans le Livradois, mais il s'est aussi manifesté ailleurs de manière sporadique, notamment «sur le pourtour et au S.-E. de Clermont», par exemple dans [rjī] <*razim* “raisin” noté à Sayat<sup>(86)</sup>, la forme *raim* étant attestée à Clermont même, après 1242, dans un ajout au terrier Dogue<sup>(87)</sup> et probablement dans le nom de personne *B. Raym* en 1257<sup>(88)</sup>; cf. aussi auv. *Loous* 1281/1282<sup>(89)</sup>, *Loos* 1294<sup>(90)</sup> et *Leos* 1297/1298 pour *Lezoux*<sup>(91)</sup>. *Deartuol* 1232 (3) constitue le premier exemple de ce changement en Basse Auvergne<sup>(92)</sup>.

2.6. L'amuissement de [z] créait un groupe non admis \*[e.e]. La forme (8) de 1276 témoigne de la réduction à [e] de ce groupe. Il est cependant visible que cette première solution ne l'a pas emporté. Les formes (3, 4) manifestent, avant 1234, une évolution différente: dans \**Deert-*, [e] prétonique entravé par [r] s'était ouvert en [a]; en Basse Auvergne, une telle évolution est attestée par Dauzat (1938, 75) à partir de 1398/1399 seulement, à Herment<sup>(93)</sup>.

(84) Dauzat 1939, 204 indique seulement que la graphie *-oël* «correspond à une évolution phonique d'un type intermédiaire» entre *-eul* et *-eugel-uéjol*.

(85) Ronjat 1930-1941, 2, 125 *sqq.*: en position intervocalique, «des faits de dates et de modalités très variables attestent l'ébranlement, dans des conditions souvent fort difficiles à définir, de rom. [z] de toute origine en sarl. querc. rrgt. amb. méd. forc. niç. et parlars alp. voisins» (dès le milieu du 13<sup>e</sup> siècle en rouergat et en provençal).

(86) Dauzat 1928, *c.* 34-45 et 1938, 202 et 159 (carte).

(87) «en una sauma de raym» (4 G 55, f. 19v).

(88) 3 G, arm. 5, sac J, c. 17 a/1.

(89) Bossuat 1942/1943, 66 (= 3 G, arm. 3, sac C, c. 7a, rouleau).

(90) 50 H 36, liasse 13 b, c. 10, registre de 1294-1296, f. 28 (comptes de l'abbaye de Beaumont).

(91) Lodge, ms. (comptes des consuls de Montferrand). Cf. aussi l'anthroponyme *Blay* 1357 <*Blasi* (nom d'un habitant de Cunlhat dans un document montferrandais; Drouot 1995, 35).

(92) Dans le Livradois, l'amuissement commence à transparaître dans les graphies de deux toponymes durant la dernière décennie du 13<sup>e</sup> siècle (Chambon 1984, 62-3).

(93) Cf. déjà, peut-être, *Issertelis* 1254 (hypercorrection? v. ci-dessus n. 38). – (8) laisse supposer que le changement [e] > [a] devant [r] implosif est postérieur à [z] > Ø.

2.7. Sur la base de ces deux traitements divergents du groupe [e.e], on pourrait supposer, en faisant appel à un seul processus phonétique (assimilation à distance de la prétonique par [ɔ] accentué, soit [e – ‘ɔ] > [o – ‘ɔ] et [a – ‘ɔ] > [o – ‘ɔ]), de peu antérieur à la diphthongaison, deux lignes évolutives initialement parallèles. (i) À partir de *Dert-*, on expliquerait les formes avec [o] prétonique (5, 7, 9, 11-13, 15) attestées entre 1257 et 1352, d'où ensuite [u] en 1399 et 1401 (17, 18), de manière régulière. (ii) À l'aide de la même assimilation s'appliquant sur *Deart-*, on expliquerait d'abord le stade *Deort-* (6) en 1257<sup>(94)</sup>, et de là les formes en [y] prétonique, documentées dès 1313 (10) et 1354 (16) puis continûment à partir de 1458 (19 *sqq.*), lesquelles supposeraient [eo] > [jo] (yodisation attendue en hiatus) > [ju] (fermeture régulière en prétonie) > [y] (assimilation réciproque); cf., pour la dernière étape, *Beorzet* 1164, *Beorzeto* 1455 > *Burzet* (Ardèche), *Bruzet* en 1573<sup>(95)</sup>.

**3.** En tout cas, le prototype \*DESERTÓIALU est facilement analysable comme un composé hybride gallo-latin en \*-IALO-/\*-IALU dont le second terme est gaul. \*IALO- “clairière” et le premier, lat. *dēsertus* adj. “désert, inculte, sauvage”<sup>(96)</sup>. Ce type semble original dans la toponymie de la Gaule.

**3.1.** Au plan sémantico-référentiel, l'étymologie que nous proposons paraît adéquate: Manry (1987, 349) caractérise le finage de Durtol comme «de sol médiocre, en grande partie occupé par des broussailles ou de maigres forêts». \*DESERTÓIALU peut en outre apparaître comme une sorte d'antonyme de \*CULTÓIALU (contenant lat. *cultus* “cultivé”) attesté en Auvergne par *Couteuges* (Paulhaguet, Haute-Loire)<sup>(97)</sup>.

**3.2.** Aocc. *dezert* et fr. *désert* étant à considérer comme des emprunts savants<sup>(98)</sup>, \*DESERTÓIALU paraît révélateur d'une couche ancienne du

(94) *Doerteol* et *Deorteol* dans le même document. Dans notre hypothèse, on devrait réduire ces deux formes à l'unité en considérant qu'elles sont diversement fautives pour \**Deortol*.

(95) Charrié 1979, 96.

(96) TLL 5/1, 683-6. Pour l'emploi d'adjectifs latins comme premiers termes de composés en \*-IALO-/\*-IALU, v. Vincent 1937, § 219. On ne peut exclure lat. *dēserta* s.n. pl. “loca humano cultu vacua” (TLL 5/1, 688-9); mais on ne peut guère penser au singulier *dēsertum* “regio ob aquarum penuriam culturae impatiens et inhabitabilis” qui n'apparaît que tardivement dans la langue de l'Église (TLL 5/1, 686-7; Ernout/Meillet 1959, 618).

(97) Dauzat 1939, 207.

(98) FEW 3, 52b; TLF 6, 1267.

lexique latin apporté dans la région. Dauzat (1939, 212) a bien noté le caractère archaïque de plusieurs des hybrides gallo-latins d'Auvergne et, réanalysé, l'ancien nom des Martres-de-Veyre (\*AMNÓIALU, sur *amnis* «cours d'eau rapide, fleuve au fort courant; rivière») a fourni depuis un autre indice allant remarquablement dans le même sens<sup>(99)</sup>. Bien qu'on ne puisse faire état, dans le cas de \*DESERTÓIALU, d'aucun élément topique permettant de préciser la datation, il est néanmoins naturel de penser, de manière générale, que les hybrides gallo-latins remontent aux débuts de la romanisation (surtout que nous sommes, en l'espèce, aux portes de la capitale de la cité, foyer de la latinisation).

3.3. Si l'on a bien voulu nous suivre, on considérera donc que \*DESERTÓIALU > *Durtol* a dénoté à l'origine, compte tenu de la valeur des deux termes qui le composent et de la nature du référent, un défrichement du *saltus* remontant assez probablement au début de l'époque gallo-romaine<sup>(100)</sup>.

**4.** La complexité exceptionnelle des évolutions phonétiques qui ont marqué le développement \*DESERTÓIALU > *Durtol* dans les trois derniers siècles du Moyen Âge résulte, si nous n'avons pas erré (ci-dessus § 2), de solutions divergentes et concurrentielles apportées par l'occitan à trois «problèmes» qui se posèrent localement à lui de manière largement simultanée: le traitement du groupe [ee] consécutif à l'amuïssement de [z] intervocalique, la diphongaison de [ɔ] devant [ʌ] et la dépalatalisation de [ʌ] final<sup>(101)</sup>.

**4.1.** Aux 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, les graphies reflètent ces évolutions d'une manière qui semble tout à fait anarchique. Ce polymorphisme exacerbé illustre l'amplitude de la variation phonique/graphique dans une

(99) Chambon 2003.

(100) Selon le schéma d'interprétation de la toponymie latine en Gaule proposé par l'un d'entre nous (Chambon 2002 et 2003, 575), un tel nom, en ce qu'il ne se plie pas au modèle déanthroponymique – général dans la désignation des *villae* appropriées sur une base familiale –, aurait des chances d'avoir référé à un habitat conçu comme ne relevant pas de la sphère privée – peut-être un domaine du fisc, peut-être un hameau de paysans dépendants (cf. les réflexions de Dauzat 1939, 211-2 sur le type d'établissements désignés par les toponymes en \*-IALO-/\*-IALU).

(101) L'initiale Z- de cette forme (7) reste mystérieuse (elle est trop isolée pour qu'on risque une hypothèse).

langue non standardisée et témoigne de l'impuissance de l'occitan médiéval – en l'espèce, celui de Clermont – à imposer une issue à cette bataille confuse de variantes<sup>(102)</sup>.

4.2. Lors de son implantation dans la zone clermontoise<sup>(103)</sup>, le français en voie de standardisation emprunta le toponyme. Jusque vers 1500, l'usage français refléta d'abord les fluctuations de l'usage occitan (cf. 14 et 16-22), dans une première phase durant laquelle le contact entre les deux langues est marqué, sur ce point, par une coévolution.

4.3. Dans une seconde phase de la diglossie, à partir de 1507 (23), le français régional opéra, en revanche, une sélection durable entre les variantes en concurrence. Ce choix en faveur de *Durtol* fut ratifié postérieurement par la nomenclature toponymique du français général. Le français de Clermont apporta de la sorte sa petite pierre, à son échelle et pour ce qui était de son ressort, au processus de standardisation de la langue nationale<sup>(104)</sup>.

4.4. Bien que la fixation de la forme *Durtol* ait été relativement tardive (corrélativement, sans doute, au manque de notoriété de la localité dénommée), le français n'enregistra pas la vocalisation de [l] final du toponyme attestée en occitan dès le milieu du 16<sup>e</sup> siècle (ci-dessus § 2.3.). À partir du 16<sup>e</sup> siècle, une rupture se produisit entre les deux codes et les deux axes sur lesquels les deux formes du toponyme, la française et l'occitane, évoluèrent en se séparant définitivement<sup>(105)</sup>.

École Normale Supérieure Lettres

et Sciences Humaines (Lyon)

Université de Paris-Sorbonne

Emmanuel GRÉLOIS

Jean-Pierre CHAMBON

(102) Cf. Chambon/Carles pour le cas de *Brioude*.

(103) Cf. Chambon/Olivier 2000, 120, 126.

(104) Cf. Chambon, à paraître, *b*.

(105) On se trouve par conséquent, jusqu'à nos jours, dans le cas fréquent où la forme officielle française est «plus archaïque que celle du patois» (Dauzat 1928, *b*, 80).

### Références bibliographiques

- Balouzat (C.), 1997-1998. *Actes des comtes et dauphins d'Auvergne (fin XII<sup>e</sup>-fin XIII<sup>e</sup> siècle)*, mémoire de maîtrise sous la direction de J.-L. Fray, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand.
- Baluze (É.), 1708. *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, 2 vol., Paris.
- Bonnaud (P.), 1974. «Bref aperçu sur la littérature en auvergnat: périodes et tendances», *Revue d'Auvergne* 88, 289-307.
- Bossuat (A.), 1942/1943. «Une enquête sur la monnaie de Clermont à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle», *Bulletin philologique et historique [jusqu'à 1715]* 68, 1-93.
- Bouillet (J.-B.), 1854. *Dictionnaire des lieux habités du département du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand [reprint, Marseille, 1983].
- Brunel (C.), 1926. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris.
- Chambon (J.-P.), 1984. Compte rendu de M. Boy, *Les Noms de lieux de l'arrondissement d'Ambert*, Ambert, s.d.; *Nouvelle Revue d'Onomastique* 3/4, 62-64.
- Chambon (J.-P.), 2001. «Survivance toponymique de lat. XENODOCHIUM dans la banlieue de Clermont-Ferrand», *Nouvelle Revue d'onomastique* 37-38, 73-80.
- Chambon (J.-P.), 2002. «Sur le système latin de dénomination des localités (toponymie de la Gaule)», *Revue de linguistique romane* 66, 119-129.
- Chambon (J.-P.), 2003. «Sur une issue toponymique de AMNIS en Gaule chevelue et sa date (le premier nom des Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme)», *Zeitschrift für romanische Philologie* 119, 571-577.
- Chambon (J.-P.), 2004. «L'onomastique du censier interpolé (*ca* 946) dans la charte de fondation du monastère auvergnat de Sauxillanges», *Revue de linguistique romane* 68 (2004), 105-180.
- Chambon (J.-P.), à paraître, a. «Deux fragments d'une liève en ancien occitan auvergnat (2<sup>e</sup> moitié 13<sup>e</sup> s.-début 14<sup>e</sup> s.) concernant Sardon (Puy-de-Dôme)».
- Chambon (J.-P.), à paraître, b. «Toponymie (majeure) et variation diatopique en français: quelques observations propédeutiques à l'exemple de la Basse Auvergne», in: Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Aberystwyth, 1-6 août 2004).
- Chambon (J.-P.), Carles (H.), à paraître. «Contribution à l'étude historique d'un toponyme: *Brioude* (Haute-Loire). Vers un nouveau paradigme en toponymie française?», in: Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Aberystwyth, 1-6 août 2004).
- Chambon (J.-P.)/Lauranson-Rosaz (C.), 2002. «Un nouveau document à attribuer à Étienne II, évêque de Clermont (*ca* 950 - *ca* 960)», *Annales du Midi* 114, 351-363.

- Chambon (J.-P.)/Lauranson-Rosaz (C.), à paraître. «Le censier de Saint-Martin de Cournon-d'Auvergne pour le chapitre cathédral de Clermont. Édition et étude de l'occitan en émergence».
- Chambon (J.-P.)/Olivier (P.), 2000. «L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay: notes pour une synthèse provisoire», *Travaux de linguistique et de philologie* 38, 83-153.
- Charbonnier (P.), 1980. *Une autre France. La seigneurie rurale en Basse Auvergne du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Clermont-Ferrand.
- Charrié (P.), 1979. *Dictionnaire topographique du département de l'Ardèche*, Paris.
- Chassaing (A.), 1886. *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, Paris.
- Chassaing (A.)/Jacotin (A.), 1907. *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, Paris.
- Cohendy (M.), 1854. «Inventaire de toutes les chartes antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle, qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du Dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme», *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne* 27, 353-459.
- Dauzat (A.), 1928, a. «Les parlers auvergnats anciens et modernes. Bibliographie critique (jusqu'en 1927)», *Revue de linguistique romane* 4, 62-116.
- Dauzat (A.), 1928, b. *Les Noms de lieux. Origine et évolution*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.
- Dauzat (A.), 1928, c. *Essais de géographie linguistique. Deuxième série: Problèmes phonétiques*, Paris.
- Dauzat (A.), 1930. «La toponymie gauloise et gallo-romaine de l'Auvergne et du Velay», *Revue des études anciennes* 32, 139-148.
- Dauzat (A.), 1938. «Géographie phonétique de la Basse Auvergne», *Revue de linguistique romane* 14, 1-210.
- Dauzat (A.), 1939. *La Toponymie française*, Paris.
- Dauzat (A.)/Rostaing (C.), 1978. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, 2<sup>e</sup> éd., Paris.
- Dauzat (A.)/Tardieu (A.), 1902. «Le livre de comptes des consuls d'Herment pour l'année 1398-1399», *Annales du Midi* 14, 50-76.
- Doniol (H.), 1864. *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand/Paris.
- Drouot (L.), 1995. *Notes et documents pour servir à l'histoire du Livradois, du Vallorgue et des pays de la vallée de la Dore*, t. III, Ambert.
- Ernout (A.)/Meillet (A.), 1959. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 4<sup>e</sup> éd., Paris.
- FEW = W. von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, 1922-2002.

- Font-Réaulx (J. de), 1961-1962. *Pouillés de la province de Bourges*, 2 vol., Paris.
- Fournier (G.), 1962. *Le Peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen Âge*, Paris [réimpression, Clermont-Ferrand, 2002].
- Fournier (P.-F.), 1930. «Le nom du troubadour Dauphin d'Auvergne», *Bibliothèque de l'École des chartes* 91, 66-99.
- Fournier (P.-F.), 1970. «Quelques noms de lieu de Clermont et de sa banlieue», in: É. Desforges/G. et P.-F. Fournier/J.-J. Hatt/F. Imberdis, *Nouvelles Recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Clermont-Ferrand, 1970, 472-483.
- Grélois (E.), 2003. Territorium civitatis. *L'emprise de l'Église sur l'espace d'une cité et de ses environs: Clermont au XIII<sup>e</sup> siècle*, thèse de l'Université Paris-1.
- Hugon (M.-T.) et al., 1985. *Plans et cartes d'environnement de Clermont-Ferrand du I<sup>er</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand.
- Imberdis (F.), 1967. *Le Réseau routier de l'Auvergne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses origines et son évolution*, Paris.
- Lauranson-Rosaz (C.), 1987. *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. La fin du monde antique?*, Le Puy.
- Lesmaris (A.), 1904. *Notes historiques. Saint-Étienne sur Usson d'après le Cartulaire de Sauvillanges*, Paris.
- Lodge (R.A.), ms. *Les Comptes des consuls de Monferrand, 1273-1319*.
- Manry (A.-G.), dir., 1987. *Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Généralités. Arrondissement de Clermont-Ferrand*, Roanne.
- Nègre (E.), 1990-1991. *Toponymie générale de la France. Étymologie de 35.000 noms de lieux*, 3 vol., Genève.
- Pelletier (M.), 2002. *Les Cartes de Cassini. La science au service de l'État et des régions*, Paris.
- Ronjat (J.) 1930-1941. *Grammaire istorique [sic] des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier.
- Savaron (J.), 1662 (16071). *Les Origines de la ville de Clairmont*, Paris.
- Stotz (P.), 1996. *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, t. III: *Lautlehre*, Munich.
- Tardieu (A.), 1877. *Grand Dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme*, Moulins [réimpression, Marseille, 1976].
- Tardieu (A.), 1878. *Grand Dictionnaire biographique du Puy-de-Dôme*, Moulins [réimpression, Marseille, 1977].
- TLF = *Trésor de la langue française*. 16 vol., Paris 1971-1994.
- TLL = *Thesaurus linguae Latinae*. Leipzig 1900-.
- Vincent (A.), 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles.
- Welslau (E.), 1965. *Untersuchungen zu den Orts- und Flurnamen des Kantons Clermont*, diss. Cologne.

